



Bulletin municipal de Travecy

Sommaire

Le mot du Maire

Les événements 2022

Les associations et leurs événements 2022

L'état Civil

La vie communale

Les tarifs 2023

Le mot du Maire

Cette année fût riche en évènements, certains bien plus joyeux que d'autres. Nous n'oublions pas nos chers disparus.

Après tout ce temps passé sans pouvoir se retrouver, les comités et les associations ont enfin pu nous montrer la réalisation de leurs projets, soigneusement préparés. Grâce à toutes ces forces vives, les nombreuses activités et fêtes ont pu avoir lieu pour le bonheur des Travecyens. Je les en remercie et je vous remercie d'y participer avec autant de ferveur, c'est encourageant !

Votre équipe communale a, quant à elle, œuvré sur les travaux de voirie et leur sécurisation. Ce dernier aspect restera un élément central lors des prochaines discussions. Les temps nous ont rapproché et d'autres habitudes ont été prises. Vous êtes plus nombreux à profiter du village pour y faire une marche. Cela est très bon pour vous et le climat, pour autant la pratique ne se fait pas sans quelques craintes. En effet, nos trottoirs sont souvent étroits ou peu facilement praticables, ce pourquoi les automobilistes sont vivement invités à respecter le passage des piétons : les trottoirs n'appartiennent pas aux voitures, partageons l'espace publique.

Pour nos agents techniques, les sollicitations sont nombreuses en dehors du programme quotidien, aussi l'achat d'une épareuse rend leur tâche moins pénible et surtout accomplie avec plus d'efficacité sur les nombreux espaces verts que compte la commune. Nous prévoyons de les équiper de nouveau matériel l'an prochain également et un co-équipier devrait être recruté. L'arrivée d'une personne dédiée au ménage nous a déjà permis de franchir un cap dans l'amélioration de la disponibilité et par conséquent du service rendu à tous.

Petit à petit ... nous ferons un pas supplémentaire en direction des enfants, les grands cette fois-ci, avec l'installation d'une nouvelle aire de jeu, dans la continuité de celle déjà présente à la gare.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2022 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés des vôtres.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver le vendredi 13 janvier 2023, à 19 heures, à la salle du foyer rural pour la cérémonie de vœux à laquelle vous êtes toutes et tous conviés.

Excellente lecture de ce numéro !

Laurent PÉNÉ.



Les événements 2022



- ↪ La commune a mis en place un marché de 16 h 30 à 20 h 00 chaque deuxième jeudi du mois de mars à octobre
- ↪ Le CCAJ vous a proposé une chasse aux œufs le samedi 9 avril
- ↪ Commémoration du 8 mai 1945 avec l'association « Easy Airborne » de Cambrai



- ↪ Le CCAJ vous a proposé la fête de la musique
- ↪ La communauté d'agglomération Chauny Tergnier La Fère vous a offert un concert le 1^{er} juillet avec le Comité des Fêtes et le club de foot de Travecy
- ↪ Le 13 juillet, animations et barbecue participatif
- ↪ Le repas du CCAS
- ↪ Opération brioches avec une recette de 647 €



- ↪ Le CCAJ vous a proposé une soirée Halloween
- ↪ Travaux rue Violette
- ↪ Les colis de Noël du CCAS
- ↪ L'arbre de Noël en partenariat avec le Comité des Fêtes

Les associations et leurs événements 2022

COMITE DES FETES

Mme Van Assel
06.08.07.29.81
vanasselflorence@gmail.com

- ☆ La fête patronale du 11 au 13 juin
- ☆ La fête du 15 août
- ☆ Loto le 11 décembre

FOOTBALL CLUB DE TRAVECY

M. Charpentier
06.85.72.72.20
clement.charpentier@gmail.com

- ☆ Lotos les 22 janvier, 19 mars, 7 octobre
- ☆ Brocante le 26 mai

LES CAVALIERS AX'IN

Mme Goarin
06.45.74.82.61
gege.goarin@gmail.com

- ☆ Concours de pétanque le 4 septembre

LE FOYER RURAL

Mme Galoy 06.64.41.80.59
M. Mazzaggio 06.81.30.41.98
karine.galoy@sfr.fr

- ☆ Loto les 5 mars et 11 novembre
- ☆ Bourse aux jouets le 12 novembre
- ☆ Marché de Noël le 13 novembre

LA TRAVECYENNE

M. Tronquoy
06.18.87.20.50
guy.tronquoy@hotmail.com

- ☆ Loto le 13 février

TRAVECY – PECHE – NATURE

M. Longoni
06.87.15.51.39
jean-claude.longoni@wanadoo.fr

ASSOCIATION DE CHASSE DE TRAVECY

M. Pauchard
06.73.54.12.06
pauchardrene@hotmail.com

L'état civil



Milo le 15 janvier 2022

Charlotte le 12 février 2022

Ayden le 2 août 2022

Ève le 19 novembre 2022

Annie et Jean-Marc le 28 mai 2022



Jean-Marie ENTEM le 21 avril 2022

Originaire du Nord de la France, il a fait construire son pavillon à Travecy. Commercial, il passait de nombreuses heures sur les routes mais il aimait profiter de son village.

Il s'est engagé très vite au football club de TRAVECY, en tant que joueur puis en tant que dirigeant.

Jean-Marie a été conseiller municipal de 1995 à 2020. En parallèle, il était également conseiller communautaire aux Villes d'Oyse.

Il s'était même formé à l'installation des feux d'artifices pour aider lors de la fête du 15 août.

Son investissement pour la commune était tel qu'il était présent régulièrement à toutes les manifestations Travecyennes. Il n'avait pas besoin de faire partie d'une association pour "filer un coup de main" et passer boire un verre avec ses amis.

Jean-Marie avait le sens du bénévolat.

Il repose en paix au cimetière, non loin de chez lui, non loin de ses amis Travecyens, qui, comme lui, sont partis trop tôt.

PLAQUET Gilbert le 1^{er} décembre 2022

Christelle GOURDOUX le 9 août 2022

Conseillère municipale de 2014 à 2022 nous a quitté le 9 août dernier à l'âge de 54 ans.

Le conseil municipal rend hommage à une personne dévouée, toujours souriante qui, malgré son handicap, était impliquée pour sa commune, présente lors de nombreuses manifestations, cérémonies ...

Elle avait été élue en mars 2014 aux côtés d'Elisabeth SUEUR et avait souhaité se représenter aux dernières élections.

Elle avait été réélue en mars 2020. Malheureusement la maladie a eu raison de son courage et de sa bonne humeur.

Nous ne l'oublierons pas.

La vie communale

☆ Toutes les actualités de la commune sont disponibles sur :

- Facebook : *commune de Travecy Officiel*,
- site interne : <http://www.travecy.fr/>
- sur l'application Maelis pour smartphone et tablette.

☆ Rappel à la loi :

- Les poubelles sur les trottoirs en dehors des jours de ramassage sont interdites sous peine d'amende de 68 €, l'article R633-6 et Article R644-2 du code pénal.
- Le stationnement sur les trottoirs est interdit par l'article R417-11 du Code de la route, sous peine d'amende de 135 euros pour les voitures et 35 euros pour les 2 et 3 roues. Cependant, à condition de laisser un passage suffisant d'une largeur minimale de 1 mètre, lorsque le trottoir le permet, le stationnement "à cheval" est toléré dans la commune.
- Le cyberharcèlement : le fait d'harcéler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (Article 222_33_2 du code pénal).

☆ L'état civil :

Formalité de première demande de carte d'identité et/ou de passeport ou demande de renouvellement :

- Faire la pré-demande sur le site ants.fr
- Pour les passeports acheter un timbre fiscal (lors de la pré-demande en ligne ou chez un buraliste)
- Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Chauny, Tergnier, Saint-Quentin, Laon ou Soissons.



Lors du rendez-vous, se munir de :

- la pré-demande ou du numéro de dossier,
- des photos d'identité de moins de 6 mois non découpées (dans un centre agréé et sans lunette),
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, EDF, téléphone, impôts ...)
- le timbre fiscal pour le passeport,
- l'ancienne carte d'identité ou l'ancien passeport pour un renouvellement.

Formalité de demande d'acte de naissance, mariage et/ou décès :

- soit en mairie
- soit par courrier

Chaque demande doit être accompagnée de votre carte d'identité, du livret de famille pour une demande pour un parent et d'une enveloppe timbrée pour les demandes par courrier.

Seules les personnes suivantes sont autorisées à faire cette demande selon le Décret n° 2017-890 du 06 mai 2017 article 29 :

- La personne concernée par l'acte
- L'époux, l'épouse
- L'ascendant
- Le descendant
- Le professionnel autorisé par la loi (notaires, avocats ...)

Formalité de reconnaissance avant naissance pour les couples non-mariés :

Lors de la naissance de votre premier enfant, il vous faudra choisir le nom de famille que votre enfant portera. Afin d'éviter les démarches après la naissance de l'enfant, vous avez la possibilité faire « une reconnaissance anticipée ». Pour cela, après avoir pris rendez-vous auprès de la Mairie, il vous faudra venir tous les deux munis de vos cartes d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire :

Lorsque votre enfant aura 16 ans, il doit se faire recenser à la mairie de votre commune de domiciliation.

Pour cela, vous devez vous présenter en mairie avec votre enfant muni de sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

☆ Nos bambins

Les nourrices agréées : Pour avoir la liste des nourrices, contactez la PMI de La Fère au 03 23 56 60 20.

Les écoles : La commune dépend de La Fère, pour toute demande de dérogation merci de contacter la CACTLF de Chauny au 03.23.39.94.94.

Les collèges : Collège Marie de Luxembourg à La Fère.

Les Lycées : Lycée professionnel Jean Monnet à La Fère ou Lycée Gay Lussac à Chauny.



La RTA a mis en place une application mobile. Elle est gratuite.

Taper : RTA02, puis télécharger l'application, sur [Play store](#) (pour les Android) et [Apple store](#) (pour les Apple).

Toutes les informations dont vous avez besoin sont à portée de main : acheter votre titre de transport, calculer un itinéraire, consulter les horaires. Vous recevrez en temps réel des notifications concernant les perturbations trafic.

☆ Eclairage public

Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés de 23 h 00 à 6 h 00 au lieu de 23 h 30 à 5 h 30 depuis le conseil municipal du 19 septembre 2022.

Les décorations de Noël ont été installées le 7 décembre 2022 jusqu'au 7 janvier 2023.

☆ Travaux RD1044

Les canalisations d'eau potable passant sous la RD1044 sont en cours de changement depuis le 8 décembre jusqu'au 23 décembre 2023 sous la compétence de la CACTLF. Des risques de coupures seront à prévoir.

Les travaux d'enfouissement et de renouvellement des candélabres, route de Saint-Quentin, vont démarrer en fin d'année 2022 ou début 2023. Cette opération fait l'objet d'une convention tripartite entre la commune, le département et l'USEDA.

☆ La commune recherche des tuiles en terre cuite, pour les chemins ruraux, merci de contacter la mairie.

☆ Rue Violette

Les travaux arrivent à son terme. Cette rue est désormais une zone partagée où les piétons sont prioritaires et autorisés à circuler sur la chaussée. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Les tarifs 2023

Location du Foyer Rural	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
Week-end			
Du vendredi 10 h au lundi 10 h	330 €	500 €	210 €
Personnel communal gratuit une fois par an puis tarif habitants. Associations travecyennes gratuit une fois par an.			
Semaine de 8 h à 18 h			
Grande salle 12 h	200 €	315 €	100 €
Petite salle 12 h	100 €	160 €	50 €
Grande salle ½ journée	100 €	160 €	50 €
Petite salle ½ journée	50 €	80 €	25 €
Cautions	400 € pour la salle + 60 € pour le ménage + 40 € pour le tri		
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts, les verres / 2 € par assiette / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue		
Location de matériel	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
La table	3 €	Non concernées	Gratuit
Un banc	0,50 €		Gratuit
Une chaise	0,15 €		Gratuit
La vaisselle	15 €		Gratuit
Forfait de livraison dans TRAVECY	10 €		10 €
Caution	100 €		100 €
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts, les verres / 2 € par assiette / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue		
Location de la benne	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
Dépôt de la benne 24 h	20 €	Non concernées	
Supplément livraison	10 €		
Droit de place	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
Le mètre linéaire	1 €	1 €	Gratuit
Photocopies	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
Couleur	0.50 €	0.50 €	Gratuit
Noir et blanc	0.20 €	0.20 €	Gratuit
Cimetière	15 ans	30 ans	50 ans
Colombarium	420 €	720 €	1 110 €
Concession	/		150 €
Cavurne	/		600 €
Frais de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir 100 €			
CCAS	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Associations
Accompagnent au repas	Gratuit	20 €	Non concernées
Sortie annuelle	12 €	24 €	

Calendrier communal 2023 - Premier Semestre

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D		1 M		1 M		1 S		1 L		1 J	
2 L		2 J		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 M		3 V		3 V		3 L		3 M		3 S	
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 J		5 D		5 D		5 M		5 V		5 L	
6 V	LOTO	6 L		6 L		6 J		6 S	JOURNÉES PÊCHE	6 M	
7 S		7 M		7 M		7 V		7 D	ANIMATIONS 8 MAI	7 M	
8 D		8 M		8 M		8 S		8 L	COMMÉMORATION	8 J	MARCHÉ
9 L		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V	FÊTE PATRONALE
10 M		10 V		10 V		10 L		10 M		10 S	FÊTE PATRONALE
11 M		11 S	LOTO	11 S		11 M		11 J	MARCHÉ	11 D	FÊTE PATRONALE
12 J		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L	FÊTE PATRONALE
13 V	VEUX DU MAIRE	13 L		13 L		13 J	MARCHÉ	13 S		13 M	
14 S		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	
15 D		15 M		15 M		15 S		15 L		15 J	
16 L		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 M		17 V		17 V		17 L		17 M		17 S	
18 M		18 S		18 S		18 M		18 J	BROCANTE	18 D	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V		19 L	
20 V		20 L		20 L		20 J		20 S		20 M	
21 S		21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	FÊTE DE LA MUSIQUE
22 D		22 M	MARDI GRAS	22 M		22 S	TOURNOI DE FOOT	22 L		22 J	
23 L		23 J		23 J		23 D		23 M		23 V	
24 M		24 V		24 V		24 L		24 M		24 S	
25 M		25 S		25 S		25 M		25 J		25 D	
26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	
27 V		27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	
28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M	
29 D				29 M		29 S		29 L		29 J	
30 L				30 J		30 D		30 M		30 V	
31 M				31 V		31 V		31 M			



Tri sélectif
Ordures ménagères

Déchets verts

VACANCES SCOLAIRES ZONE B

Calendrier communal 2023 - Second Semestre

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 S			1 M			1 V			1 D			1 M			1 V		
2 D			2 M			2 S			2 L			2 J			2 S		
3 L			3 J			3 D			3 M			3 V			3 D		
4 M			4 V			4 L			4 M			4 S			4 L		
5 M			5 S			5 M			5 J			5 D			5 M		
6 J			6 D			6 M			6 V			6 L			6 M		
7 V			7 L			7 J			7 S	LOTO		7 M			7 J		
8 S			8 M			8 V			8 D			8 M			8 V	COLIS NOËL	
9 D			9 M			9 S			9 L			9 J			9 S	LOTO	
10 L			10 J	MARCHÉ		10 D			10 M			10 V			10 D		
11 M			11 V			11 L			11 M			11 S	BOURSE		11 L		
12 M			12 S			12 M			12 J	MARCHÉ		12 D	AUX JOUETS		12 M		
13 J	BARBECUE		13 D	BROCANTE		13 M			13 V			13 L			13 M		
14 V			14 L	FÊTE DU		14 J	MARCHÉ		14 S			14 M			14 J		
15 S			15 M	15 AOÛT		15 V			15 D			15 M			15 V		
16 D			16 M			16 S			16 L			16 J			16 S		
17 L			17 J			17 D			17 M			17 V			17 D		
18 M			18 V			18 L			18 M			18 S	SOIRÉE BEAUJOLAIS		18 L		
19 M			19 S			19 M			19 J			19 D			19 M		
20 J			20 D			20 M			20 V			20 L			20 M		
21 V			21 L			21 J			21 S	LOTO		21 M			21 J		
22 S			22 M			22 V			22 D			22 M			22 V		
23 D			23 M			23 S			23 L			23 J			23 S		
24 L			24 J			24 D			24 M			24 V			24 D		
25 M			25 V			25 L			25 M			25 S	LOTO		25 L		
26 M			26 S			26 M			26 J			26 D			26 M		
27 J			27 D			27 M			27 V			27 L			27 M		
28 V			28 L			28 J			28 S			28 M			28 J		
29 S			29 M			29 V	REPAS CCAS		29 D			29 M			29 V		
30 D			30 M			30 S			30 L			30 J			30 S		
31 L			31 J						31 M	HALLOWEEN					31 D		

Tri sélectif

Ordures ménagères

Déchets verts

VACANCES SCOLAIRES ZONE B